



LIBERTAIRES

- Bimestriel de la Coordination des Groupes Anarchistes - - N° 56 - - Novembre-Décembre 2005 - - 0,5 € -

Pour un Athéisme de Combat!

Edito: D'après les religions du Livre (*le judaïsme, le christianisme et l'islam*), tout a déjà été écrit et pensé pour nous et il ne nous resterait plus qu'à lire LE LIVRE, apprendre par cœur et ahaner des textes heurtant notre bon sens et niant notre propre capacité à réfléchir, à accepter une vision castratrice du monde. Prévert avait raison de dire : «Dans chaque église, il y a toujours quelque chose qui cloche.» Nous pourrions penser que les Chrétiens sont des personnes qui se rencontrent le Dimanche pour manger leur Dieu et chanter des chansons, que les Musulmans sont des gens qui n'aiment pas la charcuterie, et que les Juifs se distinguent par un joli petit chapeau brodé! Si les religions se résument à ces gen-

tils folklores, l'anti-cléricalisme n'aurait pas lieu d'être. Mais qui peut ignorer le très lourd tribut que l'humanité a payé et paye encore aux religions? Est-il encore utile d'énumérer les guerres de religions passées et actuelles? Doit-on encore décrire les diverses mutilations physiques et psychologiques infligées à leurs victimes? Est-il encore nécessaire de montrer les passerelles qui existent entre les pouvoirs politiques et économiques qui nous exploitent et les pouvoirs religieux qui veulent nous contraindre à une vie de soumission et d'obéissance?

La réponse à ces questionnements est incontestablement OUI. Et plus que jamais. Les religions depuis qu'elles exis-

tent, n'ont jamais cessé de sévir, chez nous sous forme de lobbies influant les législateurs qui restreignent nos libertés, partout de par le monde pour créer de toutes pièces les conditions de la division entre les hommes, du désaccord et souvent de la guerre. L'incapacité des économies capitalistes à garantir à chacun de par le monde un minimum vital génère un désespoir qui est le terreau des religions (*et des fascismes, ces deux fléaux ayant de multiples points communs*). Enfin, n'en déplaise aux républicains éti-quetés laïques de gauche ou de droite, l'Etat français est historiquement anti-laïque et favorise actuellement le retour d'un ordre religieux puissant qu'il croit maîtriser. Faire accepter leur sort aux

exclus en tous genres, tel est le rôle assigné aux religions par l'Etat. Et peu importe le nom du Dieu utilisé dans ces cas-là. Que nous disent les "dominants": «Priez qui vous voulez, mais surtout ne vous détournes pas de cet espoir déraisonnable d'un paradis futur, vous risqueriez d'entrevoir un espoir bien plus raisonnable qui s'appelle Liberté, Justice et Paix ici-bas, et qui pourrait ébranler le socle sur lequel reposent nos pouvoirs qui vous asservissent.»

Les Anarchistes, ne sont pas de ceux qui veulent humaniser l'Islam, le Catholicisme ou le Judaïsme. Nous pensons que l'espèce humaine a tout intérêt à se passer des religions plutôt qu'à les réformer. Quant à notre Athéisme, il n'est pas soluble dans une Laïcité de façade qui ne résiste pas un instant à l'analyse des faits. Certes, les combats pour la laïcité du siècle passé firent reculer l'influence religieuse sur notre société, mais ces acquis sont fragiles et pour le moins incomplets. La loi sur la laïcité de 1905 est souvent présentée comme une panacée, renvoyant définitivement les curés dans l'ombre de leurs églises. La réalité est autre. L'Etat français pouvait en 1905 porter un coup fatal à l'église catholique et ne l'a pas fait. Les hommes de pouvoir d'alors n'étaient pas athées. L'union sacrée pour faire la guerre de 1914 leur posa moins de problèmes de conscience!

Ne dissociations pas laïcité et athéisme, pour nous débarrasser des religions en sapant leurs fondements. La formule d'E. Reclus «*L'humain est la nature prenant conscience d'elle-même*» invite à un Athéisme de raison. Les méfaits incessants des religions, toujours opposées aux progressistes, doivent nous conforter dans un **Athéisme de combat**.

J'ai entendu dire que les Religions ont été désignées "sponsors officiels" de la Barbarie sur Terre...

T'en es sûr ???
Moi on m'avait dit que c'était le Capitalisme !!!



Religions, un fléau toujours d'actualité.

Les religions ont encore une influence énorme sur nos vies à travers le monde; malgré la difficulté pour les dénombrer, les athées restent largement minoritaires⁽¹⁾.

L'augmentation des savoirs scientifiques et la baisse de la fréquentation des églises en Europe Occidentale ont conduit

⁽¹⁾ D'après le *Britannica Book of Year* il y avait en 1994 1 154 millions d'agnostiques et d'athées dans le monde. Selon l'ouvrage de Jean Baubérot (dir.), *Religion et laïcité dans l'Europe des 12*, 1994, page 259 : 1/4 de la population de l'union Européenne serait «non religieuse». 5% des Européens seraient des athées convaincus. Une enquête menée dans 21 pays sur 21000 personnes et publiée en décembre 2004 annonce que 25% des Européens de l'ouest se disent athées contre 12% dans les pays d'Europe centrale et orientale.

bien hâtivement certains à penser que les religions étaient inéluctablement dans une phase de déclin. C'était minimiser la capacité des religions à garder, fût-ce sous d'autres formes, une influence sur nos vies et leur capacité à reprendre l'offensive. C'était aussi oublier que les religions ont des alliés de poids à travers les pouvoirs en général qui ont trop intérêt à faire perdurer ces écoles de la soumission, du fatalisme et de l'irrationalité pour faire accepter ici-bas les vies de merde qu'ils nous imposent. «Car tout sentiment religieux est un sentiment servile et qui-conque s'agenouille devant Dieu se façonne à se prosterner devant un roi» ⁽²⁾

La propagande sur la « fin des idéologies et de l'Histoire », distillée par les tenants

⁽²⁾ Joseph Joubert (1754-1824)
Carnets tome 1

du capitalisme et les intellectuels en mal de marxisme, a favorisé les replis individuels et identitaires : en offrant une lecture du monde porteuse de messages simples (simplistes) et de sens les discours religieux s'en sont vraisemblablement trouvés renforcés.

Beaucoup de gens croient donc en dieu(x) et sont adeptes de religions. Et celles-ci ont par nature vocation à imposer leur manière de voir le monde à leurs adeptes, à ceux des autres religions, aux agnostiques, aux athées, à la société en général. L'appartenance à une religion ne peut pas se résumer à un choix individuel en faisant abstraction du poids que les religions ont ou veulent avoir sur la vie de toutes et tous.

L'actualité nous montre régulièrement la propension des religions à vouloir imposer leurs conceptions dans notre quotidien.

...Suite page 2...

Infos&Analyses Libertaires

SOMMAIRE

Page 1-2

Religions, un fléau toujours d'actualité.

Laïcité d'Etat, Etat de la laïcité.

Page 3

La loi de 1905; mise en perspective historique.

Les lieux de mémoires de la République sont-ils les nôtres ?

Page 4

Femmes, féminisme et religions

Contacts C.G.A.

Les domaines de la place des femmes, de la sexualité sont particulièrement révélateurs⁽³⁾. Sexualité condamnée comme vectrice de plaisir et limitée à sa fonction reproductive, place de la femme reléguée au rang de génitrice, condamnation de la contraception et de l'avortement, homophobie, lesbophobie, autant de domaines (et la liste est loin d'être exhaustive) où les religions ne se font pas la guerre mais réalisent l'union sacrée pour polluer nos vies⁽⁴⁾. Ces postures ne sont pas sans prise sur le réel. Les religions restent les fondements du patriarcat. La question de la contraception et de l'avortement est révélatrice pour prendre cet exemple. L'opposition des églises à ces droits conquis dans certains pays comme en France de haute lutte, est relayée sur le terrain. Les fous de Dieu qui s'attaquent aux centres d'IVG ne doivent pas faire oublier que les églises disposent de relais politiques importants et « respectables » pour avancer leurs idées. Ainsi le droit à l'avortement reste partiellement appliqué du fait des faibles moyens laissés pour l'existence et le fonctionnement des centres IVG. La tentative à travers l'amendement Garraud de donner en 2003 un statut juridique au fœtus montre qu'il est nécessaire de rester sur nos gardes. Pour ne parler que de l'Europe, en Pologne, en Irlande et au Portugal, pays fortement catholiques, le droit à l'IVG n'existe pas (il est toléré seulement en cas de danger de mort de la mère ou de certains types de malformation du fœtus) ! Que dire des moyens de contraception mal remboursés ou lorsqu'on se souvient de la polémique orchestrée par les calotins lors de la sortie de la pilule dite du lendemain. Comment oublier la position du pape (sans mauvais jeu de mots) qui reste celle de l'église sur l'utilisation de la capote et ses conséquences dans la propagation du sida. On pourrait citer pêle-mêle de nombreux domaines où les religions s'invitent pour

donner leurs avis et pèsent sur des décisions politiques : recherche scientifique diabolisée car bouleversant « l'ordre naturel divin », question de l'euthanasie, censures d'oeuvres artistiques ou de publicités qu'elles considèrent nuire à leur image etc. On peut noter au passage que les représentants religieux sont invités à tout bout de champs sur les plateaux téléés pour donner leur avis sur des questions de société et possèdent des émissions sur les chaînes télévisées publiques.

Les religions restent dans de nombreux pays (Europe comprise) présentes à l'école où elles exercent leur bourrage de crâne avec le financement des Etats. On assiste au retour des thèses créationnistes⁽⁵⁾, véritables insultes à l'intelligence. Aux Etats-Unis, les chrétiens fondamentalistes font gagner du terrain à ces thèses en les parant d'oripeaux pseudo-scientifique et en développant le concept fumeux de « dessein intelligent ». Ainsi à Dover (Pennsylvanie), les collégiens de troisième sont prévenus que l'évolution n'est que « une simple théorie. Un texte leur sera lu avant le début du cours de biologie précisant que « Le dessein intelligent est une explication de l'origine de la vie différente des vues de Darwin », et le livre référence du « DI »⁽⁶⁾ sera cité. Au Kansas le bureau de l'éducation de cet État solidement républicain envisage d'encourager, dès cette année, l'enseignement du « DI ». Les religions restent donc les ennemies de la raison et en modelant ainsi les

esprits elles encouragent les individus à accepter sans se questionner les aberrations et les inégalités générées par le système social actuel.

La charité, idée qui se rediffuse et se sécularise largement, montre l'empreinte des religions sur nos vies. La charité, concept d'abord religieux, malgré des apparences sympathiques de solidarité, fait barrage à toute transformation de la société. La charité est contraire à l'idée d'égalité. La charité c'est les riches qui donnent aux pauvres mais elle évite la question de l'existence de riches et de pauvres « **il n'y a plus d'espoir de changer le monde, acceptons-le tel qu'il est, et agissons au coup par coup** ». On comprend mieux pourquoi pouvoir temporel et pouvoir spirituel marchent main dans la main depuis toujours. Dans un contexte de précarisation généralisée, le discours religieux fait de soumission et d'acceptation de l'ordre des choses colle parfaitement au projet des Etats et des patrons. L'institutionnalisation à marche forcée des religions, orchestrée par l'Etat de la France « laïque » s'explique en partie pour cela. De plus les religions, et c'est encore une illustration de leur influence, servent à recruter de la chair à canon quand les puissants ont besoin de faire la guerre. Plus facile de dire au bon peuple qu'il va se faire tuer pour Dieu que pour des intérêts de pouvoir ou/et économiques. Ainsi à travers le monde les religions sont convoquées plus ou moins directement dans les conflits armés ou les attentats terroristes. Du bouddhisme au

catholicisme en passant par l'hindouisme pas une ne manque à l'appel. Citons pêle-mêle l'Inde, Népal, Balkan, Cachemire, Timor-Est, Tchétchénie, Balkans, Irlande du Nord, Afghanistan, Sud Soudan, Irak, Rwanda, Israël, Palestine, chypre, Haut-Karabakh, Tibet etc. la liste est loin d'être exhaustive !

Décidément, il y a du pain sur la planche, et il reste nécessaire de faire valoir une vision athée du monde!⁽⁷⁾

(3) *Se reporter au livre Traité d'athéologie de Michel Onfray qui développe cet aspect des religions de façon éclairante.*

(4) *L'opposition à la promulgation du PACS est révélatrice : Les représentants catholiques, protestants, musulmans, judaïques se sont retrouvés au coude à coude pour défendre l'institution du mariage et ont participé au déchaînement homophobe.*

(5) *Thèses qui nient la théorie de l'évolution de Darwin car l'apparition de l'homme sur terre est, pour les créationnistes, l'oeuvre de Dieu. Thèses en vogue aux USA, en Australie et dans certains pays musulmans. Avec la percée des mouvements islamistes, depuis les années 1980, les arguments créationnistes d'origine chrétienne sont devenus populaires parmi les musulmans. On trouve des néo-creationnistes musulmans surtout en Turquie (un seul prédicateur mais de grande audience), Indonésie, Malaisie.*

(6) *Voir l'article de Pascal Riché dans Libération du 27 août 2005 intitulé « Le dessein Intelligent » version new look du créationnisme aux Etats-Unis*

(7) *Le succès de librairie de Michel Onfray et son traité d'athéologie (200 000 exemplaires vendus en France et première vente en Italie deux semaines après la sortie du livre) montre qu'un espace et un intérêt pour l'athéisme existent.*

Qu'est-ce que l'homme ? [...] Il est cette force qui finit toujours par balancer les tyrans et les dieux.
A. Camus dans *Lettres à un ami allemand*, p.39, Folio n°2226

Alors que cette année est le centième anniversaire de la loi de 1905 qui marque la séparation de l'église et de l'Etat, et que les religions sont plus que jamais à l'offensive, la question de la laïcité (le maintien de la religion hors de la sphère publique) revient en force dans l'actualité... au point d'être mise à toutes les sauces. Dès lors, il est nécessaire de rappeler quelques faits, qui ne sont pas sans importances dans une perspective de libération intégrales des individu-e-s.

On a vu en effet des scènes bien étranges ces dernières années : des politiciens de droite se prétendant défenseur de la laïcité, alors que les mêmes avaient lutté pied à pied pour défendre l'enseignement privé catholique en manifestant en 1984. Ces politiciens et leurs alter-ego de gauche n'ont jamais remis en cause le concordat d'Alsace Lorraine qui permet à l'Etat de financer les religions catholiques, chrétiennes et juives dans la région, par le paiement des prêtres et l'enseignement de la religion à l'école par des clercs. Les pseudo-laïques ont enfin contribué à l'essor du Conseil français du culte musulman, dans le but, une fois encore, de s'appuyer sur les religions et leur représentant pour maintenir l'ordre social (mieux vaut des ouvrier(e)s issu(e)s de la colonisation enfermé(e)s dans la religion et la prière que révolté(e)s dans les banlieues contre un ordre social injuste) en flattant au besoin leurs tendances réactionnaires. Pourtant, lorsque ces « belles âmes » parlent de laïcité, il n'est question que du rapport de l'Etat à la religion musulmane, en faisant largement l'impasse sur le christianisme et son influence encore considérable sur la société française.

Voilà une bien belle « laïcité » sélective : une « laïcité » qui tape au besoin, à grand renfort médiatique, sur l'islam, en utilisant l'amalgame « arabe/issu de la colonisation/musulman » pour flatter les instincts racistes d'une partie de la population (avec la même volonté que les militants de l'islam politique de s'arroger un contrôle sur une population en lui assignant, de force, une religion, voire

même une interprétation unique, la plus réactionnaire, d'un dogme). A grand renfort de médias, on invisibilise les arabes athées ou laïques qui luttent (comme leurs camarades dans les pays catholiques ou protestants) dans les pays à majorité musulmane pour leur liberté, on invisibilise les français(e)s descendant de colonisé(e)s qui sont athé(e)s ou laïques, on assigne une religion à une couleur de peau, on n'hésite pas à faire de tout musulman un intégriste en oubliant l'intégrisme juif, mais surtout l'intégrisme chrétien, qui, lui, dispose de relais puissants au sein du pouvoir, notamment par l'intermédiaire de mouvements sectaires comme l'Opus Dei ou les réseaux catholiques traditionalistes dont les représentants les plus connus sont Christine Boutin ou Garaud.

Cette caricature de laïcité fait l'impasse sur une donnée essentielle : l'église catholique, loin d'être moribonde, représente une force idéologique incontournable dans la société, l'idéologie chrétienne a un impact considérable sur la société, qu'il s'agisse des questions relatives au droit des femmes (opposi-

tion à la contraception et à l'avortement, discours familialiste, refus de la capote), à l'éthique (on interroge des « représentants » catholiques sur les questions de société), ou aux inégalités (la charité, bonne valeur chrétienne, étouffe la solidarité, l'entraide et la révolte). Elle reste la religion majoritaire, même si l'athéisme montant l'a mise en difficulté. Plus que jamais cette influence, qui a été jusque là tenue en respect par les luttes athées, anticléricales et féministes, tente de se redéployer et de reprendre l'offensive. Ainsi, on voit des évêques, sous couvert de l'enseignement religieux, venir assurer dans des rectorats des « formations » sur le sujet, comme si la théologie et l'idéologie religieuse pouvaient avoir rang d'analyse historique. On voit une église manifester, à l'occasion des JMJ, ses idées réactionnaires dans la rue en jouant sur le « jeunisme » et sur

la rhétorique d'un amour qui a plus avoir avec l'hypocrisie morale du refus de la sexualité, de l'acceptation de l'ordre et de la misère existante, qu'avec un sentiment sincère et réel. Ici se trouve l'impasse d'une laïcité étatique qui prétend à la neutralité de l'Etat et de la sphère publique face aux religions : d'abord, parce que, il faut le rappeler, la loi de 1905 constitue déjà en fait un premier recul : alors que les congrégations religieuses (écoles privées catholiques) avaient été expulsées de France, la loi de 1905 a réintroduit le dualisme scolaire en autorisant l'enseignement privé et son financement. Ensuite parce que la loi a beau décréter la neutralité théorique de l'Etat et de la sphère publique par rapport aux religions, il n'en est rien. Depuis des siècles, l'Etat, monarchiste puis « républicain », s'appuie ici comme ailleurs sur les religions pour maintenir l'ordre social. Si l'anticléricisme d'Etat a pu se développer au début du XXème siècle, c'est, d'une part sous la pression des mouvements révolutionnaires et d'autre part, parce que la bourgeoisie se heurtait à l'égli-

justifiant). « Priez, priez, plutôt que de vous révolter »... Voilà bien qui arrange tous les pouvoirs, les charognards du patronat comme de l'Etat, voilà qui permet d'opposer les individu-e-s et les populations autour d'un prétendu « choc des civilisations ».

Alors que le principal choc qui existe, c'est bien entre les intérêts des dominant(e)s et des dominé(e)s, entre les travailleurs et travailleurs, chômeuses et chômeuses de toute nationalité et de toute couleur de peau, et les puissants de toute nationalité et de toutes couleurs de peau, les Bush, les Chirac, les Ben Laden, les Sarkozy, les Sharon, les Khomeyni... D'où que nous venions, nous n'avons rien de commun avec des milliardaires et des assassins sanguinaires, avec les terroristes privés et les terroristes d'Etat, qui toutes et tous assassinent au nom de Dieu, de l'Etat, pour défendre leur fric et leur pouvoir. Les religions n'ont jamais eu d'autres conséquences que l'asservissement, la soumission aux représentants auto-proclamés de « Dieux » inexistantes, mais qui justifient toutes les cruautés, les massacres et les esclavages.

Alors, plutôt qu'une laïcité étatique illusoire, qui sert les intérêts du pouvoir capitaliste et colonial tout autant que ceux des religieux divers et variés qui se posent en victimes, construisons une laïcité réelle, de fait: Sortons les religions, l'ensemble des religions, de nos vies: toutes, elles étouffent notre liberté, elles soutiennent et justifient l'asservissement des femmes aux hommes, l'absence de liberté individuelle réelle. Refusons les dictats moraux et la soumission et le sexisme qu'elles nous imposent. Vivons et construisons la liberté et l'égalité réelle: pas par la loi, pas par le décret, parce qu'on ne libère personne malgré lui ou elle, mais par un athéisme de combat, par un combat au quotidien et pied à pied contre l'idéologie religieuse, et toutes ses manifestations hostiles à nos libertés, contre cet anti-humanisme qu'est la religion !

Pour la liberté et l'égalité, ici et maintenant, contre la soumission religieuse !
Ni dieux, ni maîtres, ni ordre moral ! Sam

Laïcité d'Etat, Etat de la laïcité.

se catholique dans l'affirmation de son pouvoir, car elle est restée attachée pendant longtemps à la réaction royaliste. Une fois la réaction royaliste marginalisée, l'église catholique, qui s'est ralliée par la force des choses au nouveau pouvoir, a pu reprendre pied et a été à son heure une alliée précieuse du pouvoir d'Etat républicain dans sa lutte contre toutes les révoltes sociales et toutes les tentatives de construire l'égalité économique et sociale, et la liberté des individu(e)s et de la société. L'Etat se prétend laïque mais s'appuie, pour maintenir l'ordre social, sur les différentes religions. Celles-ci canalisent la révolte, l'orientent soit vers une hostilité aux autres religions (chaque boutique défendant son monopole), soit vers un illusoire bien-être après la mort, soit la détournent vers la haine sexiste, homophobe (les dominations s'entrecroisent et se

La loi de 1905, mise en perspective historique.

Si entre 1890 et 1914, la laïcité scolaire tente de s'imposer en France, des instituteurs-trices font réciter le catéchisme et les crucifix pendouillent toujours dans les classes.

1880 : Premier pays européen à avoir réalisé une séparation complète sur le plan institutionnel.

1881 & 1882 : Les lois sur l'école visent à l'apaisement social : laïcité dans l'école publique, liberté au dehors. Le «libéralisme» dont se réclamaient Gambetta et Jules Ferry reconnaissait sans arrière pensée les droits des particuliers comme des associations religieuses à ouvrir des écoles sur lesquelles le contrôle de l'Etat était extrêmement limité. Le mouvement ouvrier et socialiste est plus partagé sur le sujet. Les blanquistes sont déterminés à priver l'Eglise de tous les moyens dont elle disposait pour tromper les travailleurs. Ils avancent même l'idée d'une interdiction temporaire du culte catholique. Les blanquistes ne sont pas suivis par les autres courants révolutionnaires qui sont dominés par la crainte d'un endoctrinement d'Etat prenant la place de l'endoctrinement d'Eglise. Par ailleurs le Mouvement ouvrier garde toujours l'espoir d'être en mesure de mettre sur pied des écoles privées socialistes.

1886 : Loi sur l'organisation générale de l'enseignement.

1889 : L'Etat se substitue aux communes pour le paiement des salaires des enseignants.

A partir de **1890**, se succèdent en France les gouvernements dits «opportunistes» qui théorisent l'apaisement entre Etat et Eglise au nom d'un «esprit nouveau». Cela tient du programme concordataire. Les républicains

modérés sont sensibles au ralliement d'une importante partie du clergé à la république.

1891 : Ferdinand Buisson s'oppose encore à la suppression des devoirs envers dieu.

1896 : Le Grand Orient de France adopte le vœu «que les programmes de l'enseignement primaire cessent d'être en contradiction avec la loi de 1882, par laquelle le parlement a refusé d'admettre dans ces programmes l'enseignement des devoirs envers dieu.»

1899 : L'affaire Dreyfus met en évidence la menace anti-républicaine et la vigueur de la réaction populaire entraîne une radicalisation de la vie politique. L'enseignement congrégationniste très anti-dreyfusard est sur la sellette.

Juin 1899: les opportunistes sont balayés par les gouvernements de «défense républicaine», Waldeck-Rousseau, Combes, Rouvier et Clémenceau.

7 Juillet 1904: Une loi supprime l'enseignement congréganiste. 14000 écoles sur les 21000 seront fermées. Du coup des milliers d'écoles laïques privées s'ouvrent, tenues par d'anciens frères ou d'anciennes sœurs. Le seul moyen pour l'empêcher: décréter le monopole de l'enseignement. Ferdinand Buisson se déclare adversaire d'une mesure aussi extrême. Les mêmes hésitations se manifestent dans le parti socialiste français de Jaurès.

30 Juillet 1904: les relations diplomatiques avec le Vatican sont rompues.

Juin 1905: Il n'est plus question dans les programmes des Ecoles Normales de références à Dieu ou à la vie future. **L'incohérence est totale car les programmes scolaires resteront inchangés.**

1905: c'est la séparation scolaire et politique. Les partisans de la laïcité sont mis devant la question cruciale du contenu qu'ils veulent donner à cette notion. La question est très clairement posée de deux écoles socialement différenciées, celle du peuple et celle des privilégiés. Si les «droits de l'athée» sont présentés comme aussi respectable que ceux du chrétien nombre de libre penseurs se défendent d'inculquer croyance ou incroyance; « L'école sans dieu n'est pas athée ».

Un désaccord fondamental apparaît tant au sénat qu'à la chambre entre ceux qui, comme Edouard Vaillant, conçoivent la séparation comme « une arme de combat contre les religions», et ceux qui, comme Aristide Briand, refusent «une loi qui soit braquée sur l'Eglise comme un revolver» et qui veulent «une loi franche, loyale et honnête, une loi de neutralité».

Les amis d'Edouard Vaillant, autour d'une «séparation de combat» et qui ont inspiré le texte initial de Combes sont des radicaux, des radicaux socialiste tels Dumont et Clémenceau ainsi que la moitié des «blanquistes». Bien que minoritaires, ils bénéficient d'un soutien puissant de nombreuses associations de la Libre Pensée et des loges maçonniques. Leur objectif n'est pas de laisser les fidèles et la hiérarchie catholique régler leurs rapports réciproques en toute indépendance mais de faire émerger un courant religieux modernisateurs réconcilié avec la république désireux non d'abandonner l'Eglise mais de la «démonarchiser». C'est

une logique de guerre à la hiérarchie catholique, dont un des fers de lance est Ferdinand Buisson qui va jusqu'à signer une pétition de libre-penseurs réclamant pour les communes la libre disposition des édifices religieux à des fins profanes alors qu'en 1891 il renâclait à la suppression des devoirs envers Dieu.

Curieusement, c'est Jaurès qui se désolidarise de ce courant, jetant une grande partie des socialistes dans la perplexité mais aussi les dreyfusards qui voyaient en lui le dirigeant incontesté de la lutte anti-cléricale, résolu et implacable. La position de Jaurès prend ses origines dans la constitution Civile de Robespierre. En gros, comment réussir la perpétuation d'une guerre contre l'Eglise qui pourrait tourner à la persécution et rendrait la résistance du clergé populaire menaçante vis à vis de la république. Jaurès défend la séparation nette avec l'Eglise conçue comme une indépendance réciproque. La politique de Jaurès est fortement dénoncée à sa gauche par ceux qui lui reprochent d'épargner l'adversaire historique au moment où il est possible de lui porter un coup fatal.

C'est donc une conjonction spécifique d'intérêts entre le mouvement laïque populaire, celui de la Commune et une bourgeoisie gagnée à l'idée républicaine qui préside à la séparation institutionnelles des années 1880 et qui va mener à la loi de séparation de 1905.

Florence, Adèle, Virginie.

Texte rédigé à partir de « De la séparation de l'église et de l'école, mise en perspective historique » Benoit Mély (2004) Edition Page Deux.

Sur le centenaire de la Loi de séparation des Eglises et de l'Etat de 1905 et sa commémoration ou: Les lieux de mémoires de la République sont-ils les nôtres ?

Le 9 décembre 2005, un cortège d'associations et de partis appelle à manifester pour le respect intégral et la défense de la Loi de Séparation des Eglises et de l'Etat votée un siècle plus tôt. Réflexe républicain, réflexe rationaliste, réflexe de gauche, réflexe laïque..., un certain nombre de catégories sont convoquées à ce défilé pour identifier cette loi comme un élément important de la vertu républicaine. "Marianne n'est pas voilée", Marianne ne doit pas être remplacée par un crucifix comme sous l'Ordre Moral... La mythique républicaine est à l'œuvre, invoquant ses "combats" et ses héros.

Passons rapidement sur les louanges adressées à cette époque au rapporteur Briand, sur la victoire apparente des Républicains sur l'Eglise, sur les jérémiades haineuses de La Croix de l'époque contre la "Gueuse"⁽¹⁾ et ses lois "criminelles", pour poser le problème sous cet angle: quelle est la réalité de son intitulé? ou encore: y a-t-il réellement séparation aujourd'hui?

Certes nous ne sommes plus sous le régime concordataire, quoique les libertaires alsaciens puissent à juste titre réclamer que l'on se souciât de leur sort, certes l'icône sanglante ne ceint plus les murs des mairies et des écoles, certes les lois du sacrilège et la censure de l'index ne pèsent plus officiellement sur le Droit et le Livre. Mais l'analyse nous contraint à dépasser ce constat dont beaucoup se suffisent. D'autres revendiquent une laïcité intégrale, un combat à poursuivre contre l'amodristissement, réel, de la portée de cette loi: amodristissement géographique (Alsace, Guyane), amodristissement financier (financement par l'Etat de l'Enseignement religieux), amodristissement politique (présence d'élus lors de cérémonies religieuses), amodristissement philosophique (présence de religieux dans les comités d'éthique)... Pour autant, s'agit-il de notre combat? Autrement dit, pousserions-nous un "ouff!" de soulagement s'il y avait une laïcité intégrale?

Posons la question nettement: Qu'est-ce que la République, quels sont ses acteurs, ses principes et ses buts?

Pour ce qui est des acteurs, force est de reconnaître que, dans le détail, ce régime politique recrute un personnel, dans la haute administration ou dans les élus, formé, éduqué dans les principes des religions révélées,

et qui le cache de moins en moins. La sociologie politique le montre clairement, la pseudo-élite républicaine se forme de manière significative dans les écoles religieuses et les Jésuites excellent à forger en privé, libres qu'ils sont, une "vertu républicaine" de façade!

Les principes républicains quant à eux ressortent de ceux qui fondent la valeur des Etats et de leur panoplie: service de l'Etat, hiérarchie, délégation permanente, armée, principe de nationalité, culture de la mort, du sacrifice et de la soumission à l'autorité, autant d'éléments dont la valeur transcendante crée une deuxième religion, hypostase de la première, révélée. La religion a eu besoin de la puissance de l'Etat, qui l'a expulsée ensuite, dans une dialectique qui ne date pas de 1905. Les laïques ont créé une deuxième transcendance et la religion de l'Etat et son cortège de rites, de temples et de valeurs, si elle s'est autonomisée par rapport à l'Eglise, n'en reste pas moins nuisible par elle-même.

En dernière analyse, quels sont les buts actuels de l'Etat? Protéger une structure inégalitaire de la propriété, se protéger soi-même, ainsi que les classes qui le fournissent en pseudo-élites. Dans le même temps, il s'agit évidemment de protéger un ordre social et économique, mais aussi d'aménager un espace d'expression pour les religions et les églises favorables et alliées (ainsi l'aliénation psychologique et le refoulement sexuel propres aux religions chrétiennes ne ressortiraient pas d'une logique destructrice ou sectaire, mais le classement des députés ignorent cette dimension, et pour cause) La notion de séparation réelle semble profondément entamée. Observons d'ailleurs que, dans cette question, le spectacle politique offre un décor plâtré où l'on peut comparer la mascarade de la représentation à la mascarade de la séparation.

Un peu d'Histoire maintenant pour déboulonner le monument à cette loi qui serait "de moins en moins appliquée", selon la déploration de réformistes attachés à la laïcité apparente. Cette loi est un règlement de compromis, de contrebande par rapport aux principes initiaux, gambettistes, du radicalisme. Le personnel qui l'a votée, les "opportunistes", sont les fusilleurs de cette Commune qui avait évidemment déjà instauré cette séparation, mais qu'ils se sont empressés de la

détruire. Un espace d'expression est créé aux associations culturelles et l'Etat se proclame "neutre". L'Etat, bientôt, n'examinera plus l'accumulation de capital foncier par les églises (puisqu'il y a continuité du Droit à ce niveau-là entre Vichy et la République⁽²⁾), ni leur influence nocive dans l'enseignement privé, qu'il subventionnera bientôt à tour de bras. Du combat d'un Combes, il passe à l'absence de combat, pour bientôt s'adonner à la coucherie multiséculaire de nos deux protagonistes! N'oublions pas l'alliance renouvelée de l'Etat colonisateur, intéressé par l'Eglise missionnaire dans une mission qui n'a de civilisatrice que le nom. N'oublions pas le pacte entre les classes stigmatisant autrefois la Gueuse passé lors de la bouche-rie de 1914-1918, "baptême de la République", où le sang et la gloriole vont attirer de nouveau au service de l'Etat les monarchistes catholiques d'hier. Le sang et la gloire: deux beaux exemples des aliments de ces deux ogres avides que sont les seigneurs temporels et spirituels! De là à dire qu'il fallait préparer la Revanche en pacifiant les relations entre des classes sociales opposées sur des points de détail...

Après cet essai de synthèse, intéressons-nous à cette date : quelles sont les fonctions de cette commémoration?

Une fonction économique tout d'abord, puisqu'il s'agit de détourner du combat réel, celui de la répartition des moyens de productions et de la valeur ajoutée, celui de l'échelle et de la nature de la production, celui de la propriété privée. L'expropriation de l'Eglise masque mal la nécessité d'une remise en cause plus globale de la structure de la propriété.

Une fonction spectaculaire, médiatique, où la République retrouve ses fêtes mobilisatrices chères à Rousseau, pour entretenir les mythes et, dans un combat douteux, détourner d'autres combats plus réels, celui de l'aliénation créée par la société de consommation, de l'exploitation de la majeure partie de la population planétaire...

Une fonction sotériologique⁽³⁾ puisqu'il faut entretenir l'idée d'un Etat rédempteur, assurant le salut du Peuple incapable d'assumer seul son propre destin.

Enième tentative de recréer un socle républicain dans la conscience avachie devant le spectacle télévisuel...en évitant les questions réelles, en évoquant une citoyenneté de pure forme.

Ni Dieu, ni maître! Pour l'abolition des deux, et non pour leur divorce apparent!

Malgré leur contentieux, République et Eglise sont des alliés historiques dans la soumission des populations à l'autorité et à la puissance, pour reprendre l'analyse médiévale du pouvoir. Le projet est profondément inégalitaire pour ces deux instances, et la commémoration de cette loi apparaît comme un des signaux de fumée faisant croire au peuple réel que ces deux amis de toujours ne se liguent plus contre lui, pour lui signifier que la révolte contre le Capital est impossible, parce que l'Etat lui oppose ses soldats et son droit, et inutile parce que l'Eglise lui oppose la "vanité" de l'existence terrestre, en lui vendant un fantasme, celui de l'immortalité.

Que faire ce jour-là ? Contester l'ordre social par l'action directe, en nuisant à l'Etat et à l'Eglise, de manière non spectaculaire; et peut-être aussi lever un verre de nectar à la mémoire de Kropotkine, né le 9 décembre 1842! Espérer en tout cas que l'assemblée générale des travailleurs, saisissant un jour son destin saura, elle, rendre cette alliance mortelle en détruisant ses deux acolytes.

Tristan

⁽¹⁾La Gueuse, terme désignant la République utilisé par les Monarchistes ayant échoué dans leur tentative de restauration après le septennat de Mac-Mahon (crise du 16 Mai 1877)

⁽²⁾Les lois de Vichy du 5 février 1941, du 8 avril et du 25 décembre 1942 ont refait de l'Eglise catholique une puissance considérable, financière, mobilière et immobilière, et ont permis le retour des congrégations. Ces mesures n'ont pas été abrogées à la Libération.

⁽³⁾Sotériologie: doctrine du Salut par un Rédempteur. Il faut rappeler ici le fonction assignée par Marx à la religion, opiécée nécessaire face à l'exploitation du travailleur. "La religion est le soupir de la créature opprimée, l'âme d'un monde sans cœur, comme elle est l'esprit des conditions sociales d'où l'esprit est exclu. Elle est l'opium du peuple." (Marx et Engels, Critique de "La philosophie du droit" de Hegel, 1844). Le tout est de savoir si cette drogue est une réaction biologique, interne, une endomorphine, ou si elle est commandée de l'extérieur, exo morphine, notamment par les forces de l'Autorité. L'Etat exercerait donc ici une fonction sotériologique visant à préserver l'ordre social, de fait par son alliance avec l'Eglise, puis à lui tout seul dans son rôle providentiel.

Femmes, féminismes et religions

«Homme, tu es le maître, la femme est ton esclave, c'est dieu qui l'a voulu.»⁽¹⁾

Ce type de déclaration est fréquent dans les écrits des trois religions du Livre, où les femmes sont impures, jalouses, intéressées, inconstantes, capricieuses, ... ou encore affublées de toute sorte de noms d'animaux. Aujourd'hui les religions soignent leur communication, elles font attention à leurs écrits. Mais même lorsqu'elles font attention aux formes, le fond reste. Par exemple le catéchisme réécrit par Rome dit pour se racheter auprès des femmes que «les membres de la famille sont des personnes égales en dignité» ... sans commentaire.

Les déclarations des églises ne sont que l'expression d'une position profondément misogyne donc anti-féministe. Une position qui s'exprime aussi aux travers de pseudo questionnements (la femme a eu droit à une «âme» très tardivement) et d'exploits tristement célèbres (chasse aux sorcières, femmes mineures à vie, anti-avortement, voile, ...).

Pourquoi cette haine des femmes ?

Les femmes ne sont que des inférieures, issue d'une côte d'Adam pour des religions créées et gérées pour et par des hommes. Il existe le péché d'être femme, descendante d'Eve donc tentatrice pour l'éternité. Le crime serait la désobéissance et la volonté de savoir, cette haine des femmes serait en partie celle de la liberté et de l'intelligence. A ces haines, s'ajoute la haine de ce qu'elles représentent pour les hommes : le désir, le plaisir, la vie.

Dans nos sociétés patriarcales et religieuses, la cellule de base de la communauté est la famille. Une cellule où la place des femmes est clairement définie quelque soit la religion : au service de l'homme et de sa progéniture. Il s'en suit leurs positions contre la sexualité et contre le contrôle des natalités.

Les religions du Livre n'aiment que les mères et les épouses. Celles qui ne se laissent pas submerger par la charge que ces rôles incombent sont des « sorcières ». Non contentes d'avoir défini ce mauvais rôle aux femmes, les religions tentent de les maintenir dans cette situation par la croyance en un Dieu et en un au-delà. Des croyances qui conditionnent le rapport à la vie en positionnant la croyante en **inférieure** (face à un dieu tout puissant et masculin), en **soumise**, acceptant les **souffrances** (car tout ira mieux dans l'au-delà) et **fataliste** (c'est comme ça depuis toujours).

Corps des femmes : quand les religions (le) voile et que l'Etat jette le voile

Parce que les religions sont misogynes dans leur essence même, le mouvement féministe s'est historiquement positionné Laïc voir Athée. Mais le récent débat sur la Laïcité et les cristallisations en deux positions antagonistes a troublé les « évidences » politiques. Il n'est bien évidemment pas question de se positionner pour ou contre cette loi, mais revenir sur le contenu des débats nous permet d'interroger aujourd'hui encore d'avantage notre définition libertaire du féminisme.

Non mais c'est vrai, c'est gênant de voir ce voile pour le petit garçon catholique, ça lui bloque son appétit, et il peut pas manger son poisson le vendredi dans son école républicaine et laïque !!!

Encore une fois, les termes du débat - «pour ou contre une loi sur le voile» ou sur les signes ostentatoires/ostensibles de religion à l'école - ont été imposés par les gouvernants. Dans une démarche raciste et colonialiste l'Etat a principalement dénoncé la religion que l'on voit, celle de l'étranger, en instrumentalisant le discours féministe et le principe de Laïcité.

S'il ne s'agit pas de contester que l'islam utilise l'hijab comme objet d'oppression des femmes, soulignons à quel point l'omniprésence des autres religions à l'école ou dans l'ensemble de la vie sociale n'a pas suscité autant de mobilisation, ni de la part de l'Etat (mais ça, pas de miracle) ni de la part des mouvements féministes. C'est à croire que l'héritage catholique est si bien intégré qu'il rend invisible toute manifestation bénitière et sur-visible une poignée de femmes voilées. Car seulement 150 cas de filles voilées ont posé litige - et quand bien même il y en aurait eu 10 fois plus- alors que l'Alsace-Moselle

bénéficie toujours d'un statut d'exception où le concordat de Napoléon perdure.

D'un côté, les féministes qui étaient contre la loi parce que celle-ci priverait des jeunes filles de l'école «laïque et républicaine» et punissait deux fois les mêmes victimes de l'oppression masculine. Il nous semble en effet, que priver des jeunes filles de l'école, c'est se tromper de cible. C'est surtout les priver d'un espace possible de libération - fusse-t-il imparfait et absolument pas athée. C'est surtout tolérer que tous les autres jeunes croyant-e-s, quelque soit leur religion, y soit accepté-e-s sous le seul prétexte que leur religiosité n'est pas visible alors qu'elle n'est surtout plus vue. Dans tous les cas les injustices sont creusées et la logique colonialiste persiste.

Mais dans cette position, est apparu un discours politiquement correct qui a fait se transformer la «liberté de culte» en respect pacifiquement admis «de toutes les religions». Ces ancestraux systèmes d'aliénation de l'individu et d'oppression des femmes sont donc devenus aux yeux de certaines respectables : On pourrait être catho et féministe ou musulmane et féministe ; Ou bien il y aurait plusieurs façons d'être croyante/pratiquante.

Où est donc passé ce bon vieux réflexe de féminisme athée?

D'un autre côté, dans une dérive autoritaire, il était question d'ôter le voile de force, en cautionnant une loi d'abord, et une loi qui plus est «Sakorsienne» et de notre cher état catho... euh pardon laïc. Et si ces jeunes filles ne voulaient pas quitter leur voile elles n'avaient qu'à aller voir ailleurs - entendre dans leur communauté religieuse- qu'à l'école républicaine et laïque. Mais n'avoit aucune considération pour la fonction que certaines filles attribuent au voile - résistances aux attaques sexistes...- ne compromet-il pas leur possibilité d'émancipation?

En outre, la loi sur le voile aurait permis selon elles de soutenir les femmes musulmanes qui luttent contre le port du voile dans leur religion. Certes, des femmes musulmanes luttent, mais est-ce ce voile ou la religion leur oppresseur principal?

Est-ce que le simple fait de croire dans une des religions monothéiste ne suppose-t-il pas d'admettre une hiérarchie entre un Dieu tout puissant et l'humanité, entre l'homme et la femme? Le simple fait de croire n'engendre-t-il pas un rapport à la vie particulier, un rapport de soumission sur terre pour atteindre la plénitude dans l'au-delà?

Bref si l'Etat n'a pas légiféré dans un souci de libérer les jeunes filles de l'oppression masculine, certaines féministes ont quand même cautionné une logique qui punit deux fois les femmes victimes d'un système d'oppression. Quelle place est alors laissée à la libération individuelle? Dans les deux cas les femmes sont déposées de leur propre corps, de la parole et donc d'elles-mêmes. Priver ces jeunes femmes de la parole, c'est les considérer comme des mineures que la religion voile et que l'Etat dévoile. Et si nous les considérons plus tôt comme des individus politiques? Individus politique, aliénées et/ou prosélytes, dont nous libertaires féministes athées avons à combattre les idées. C'est aux systèmes d'oppression existe qu'il faut s'attaquer et non aux femmes qui le subissent et/ou en détournent les symboles -même si ce détournement est toujours à leur désavantage.

Compter sur l'Etat pour se libérer des oppressions est utopique, nous le savions déjà. Cette soit disant loi sur la laïcité n'a servi qu'à éviter les vrais débats : quelle place doit on donner à toutes les religions dans la société? Il apparaît en outre la nécessité accrue d'un positionnement féministe libertaire (et donc athée). Car ce débat montre une fois de plus que tous les moyens ne permettront pas d'atteindre les mêmes fins.

GRUPE A. CAMUS

(1)Saint augustin, Sermon 322.

Livres utilisés :
les 4 femmes de Dieu de G. Bechtel
L'Homme révolté d' A. Camus
Traité d'athéologie de Michel Onfray.

Infos et Analyses Libertaires, journal de la Coordination des Groupes Anarchistes.

Directeur de la publication: Edward Sarboni.

Rédaction et administration:

C.E.S. BP 233

66002 Perpignan cedex.

ISSN 07514530.

Dépot légal 4^{ème} trimestre 2005.

N° 56

Conception graphique : NONO et Jièmté

Ce journal aborde des thèmes qui vous intéressent, vous souhaitez soutenir la Coordination des Groupes Anarchiste, faites nous le savoir en demandant 3 N° gratuits, ou en vous abonnant à 6 N° pour un an, au prix de 8 Euros. Si une version informatique vous convient mieux, fournir une adresse électronique. Remplir le formulaire ci-dessous et l'envoyer au secrétariat (adresse ci-contre)

Nom:	Prénom:
Adresse:	
Code postal:	Ville:
Souhaite recevoir 3 N° Infos & Analyses libertaires gratuits	Envoyer un courrier avec 3 enveloppes format A5 comportant votre adresse et timbrées à 0,64€.
Souhaite s'abonner pour un an	Joindre un chèque de 8 Euros (Abonnement soutien 15 Euros)
Souhaite recevoir Infos & Analyses libertaires par mail.	Email:

Pour contacter la Coordination des groupes anarchistes:

Site Internet: <http://www.c-g-a.org/public/>

Courrier électronique: secrétariat@c-g-a.org

La CGA à Montpellier

Secrétariat

Groupe Un Autre Futur

20, Rue Terral

34000 MONTPELLIER

(permanences le samedi de 14h à 19h)

La CGA à Perpignan

Groupe Puig Antich

2, rue Théodore Guiter

Ecrire à: C/O CES, BP 233

66002 PERPIGNAN CEDEX

Permanence tous les samedis

de 15 à 19 heures en hiver et de 17 à 19 heures en été

La CGA dans la Cerdagne et le Capcir

Groupe Mata Negra

c/o Secrétariat CGA

20, Rue Terral

34000 MONTPELLIER

La CGA dans les bouches du Rhône

Liaison Bouches du Rhône

C/O Secrétariat CGA

20, Rue Terral

34000 MONTPELLIER

La CGA dans la Sarthe

Liaison Maurice Fayolle

Permanence le 3ème samedi du mois de 14h30 à 17h, au 3ème étage de la maison des associations, 4 rue d'Arcole, Le Mans (E-mail : cga72@no-log.org)

La CGA à Toulouse

Groupe Albert Camus

36, Rue de Cugnaux

31300 TOULOUSE

(permanences le Mardi de 18h à 20h)

La CGA à Auch

Groupe Les Fédérés

c/o Secrétariat CGA

20, Rue Terral

34000 MONTPELLIER

La CGA dans l'Aude

Liaison Aude

C/O Secrétariat CGA

20, Rue Terral

34000 MONTPELLIER

La CGA à Béziers

Liaison Beziers

c/o Secrétariat CGA

20, Rue Terral

34000 MONTPELLIER

La CGA en région Parisienne

Liaison Seine saint Denis

e-mail liaison93@c-g-a.org